

○ Apprentissage dans Parcoursup

De nombreuses formations en apprentissage sont référencées dans Parcoursup.

Il est possible de formuler jusqu'à 10 vœux en apprentissage en plus des 10 vœux autorisés pour des formations sous statut d'étudiant.

Ces vœux apparaîtront dans le dossier du lycéen dans une liste distincte de celle des vœux formulés pour des formations sous statut scolaire.

Pour demander une spécialité de BTS ou de DUT en apprentissage, le lycéen formule un vœu multiple et peut choisir jusqu'à 10 sous-vœux maximum par vœu (avec le maximum de 20 sous-vœux). [Fiche thématique 12 : les vœux en apprentissage](#)

○ Confirmation des vœux jusqu'au 31 mars

Les élèves ont jusqu'au 31 mars pour compléter, modifier et confirmer leur dossier électronique de candidature. Pour beaucoup de formations d'accueil, le bulletin du 2^{ème} trimestre est un élément obligatoire du dossier.

Aussi, il est souhaitable que **les remontées des notes** soient effectuées pour **le lundi 26 mars 2018** afin que les élèves puissent confirmer leurs vœux.

○ Accompagnement des élèves dans Parcoursup

Les Psy EN en charge de lycée et les professeurs principaux seront particulièrement mobilisés dans les classes dans les 2 semaines à venir pour assurer un suivi des élèves.

Tous les élèves qui envisagent une poursuite d'études n'ont pas encore créé leur dossier sur Parcoursup. Il convient de les encourager à le faire très rapidement.

Un projet de formation motivé devra être saisi pour chaque vœu formulé par les élèves avant le 31 mars et il est essentiel que chacun puisse être accompagné dans cette démarche au sein de son lycée. [La fiche thématique 11 - Le projet de formation motivé](#) donne des indications sur cette nouvelle rubrique du dossier de l'élève.

Pour suivre leurs élèves dans Parcoursup, les professeurs principaux et Psy EN se connectent avec leur accès spécifique (donné par l'administrateur Parcoursup de l'établissement).

Terminale professionnelle

Lors de la procédure normale, il est vivement déconseillé aux élèves de Terminale professionnelle de formuler un vœu de L1 lorsqu'ils souhaitent une poursuite en STS, formation qui est de loin la plus adaptée s'ils souhaitent poursuivre leurs études.

Lorsqu'un élève envisage un BTS sans aucune adéquation avec le bac pro préparé, il est indispensable de sécuriser ce choix : le chef d'établissement prendra contact avec l'établissement demandé (avis du chef d'établissement ou du chef des travaux ou d'un enseignant de la spécialité, période d'immersion...). Le Psy EN sera sollicité pour faire un point avec l'élève et apporter son expertise. Les corps d'inspection pourront aussi apporter un éclairage.

Rappel : Les continuités Bac pro – BTS sont consultables dans le guide ONISEP "[Après le Bac pro](#)", accessible à partir du Thémastite Expérimentation BAC PRO / BTS (chapitre Tableau de correspondance Bac pro / BTS).

De même, il est demandé de veiller à ce que les élèves qui demandent un BTS pour lequel une LV2 est obligatoire, aient bien suivi l'enseignement ou en maîtrisent les compétences.

L'apprentissage est souvent évoqué dans la construction du parcours. Ces vœux doivent être saisis sur Parcoursup.

Terminale technologique

A ce jour, environ 60% des bacheliers technologiques n'ont formulé aucun vœu de DUT ce qui est alarmant pour sécuriser la poursuite d'études. Il est fondamental que chaque élève de Terminale techno soit à nouveau sollicité pour exprimer au moins un vœu de DUT.

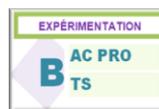
○ Formation : Thémastite

Sur Eduline (accès avec les identifiants de messagerie), onglet « Thémastite »

Accompagner la mise en œuvre académique du Plan Etudiants



Thémastite Expérimentation Bac Pro BTS



○ Ressources (liens) :

La page Plan Etudiants du [site Eduscol](#) recense l'ensemble des fiches thématiques.

Il est possible de **poser des questions concernant le plan Étudiants à l'adresse suivante** : hebdosup@ac-lille.fr, à partir d'une adresse professionnelle de l'académie de Lille. Cette adresse est réservée aux équipes éducatives.

Toutes les questions liées au paramétrage de la plateforme Parcoursup sont à poser via **la messagerie de la plateforme**.